

Séance du 3 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 mars à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Isabelle RAIMBAULT, Vice-Présidente.

Présents : Isabelle RAIMBAULT, Daniel VICENTE, Chrystel BERTRON, Mélanie GIRAULT-LOISEAU, Marie-Josèphe RENIER, Ivain BIGNONET, Marie-Thérèse BURR, Eric VIAU, Françoise DHOTEL, Eric CLABECQ, Gilles MAZA, Laurent PELLOQUIN, Alain SENIOW,

Absents Excusés : Dominique BREJEON donne pouvoir à Isabelle RAIMBAULT, Roger CHAMPION donne pouvoir à Eric CLABECQ, Chantal COSNEAU donne pouvoir à Françoise DHOTEL

Absents : Maryline BEDUNEAU,

Convocation par mail du 25/02/2025

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 13 - Votants : 16

Tarifs photocopies pour les associations

Les Associations disposent, depuis mai 2024 d'un espace dédié : le Coin des Asso. Celui-ci est composé d'un espace de convivialité, d'un bureau partagé et d'une salle commune. Un copieur est également à disposition. Chaque association dispose d'un forfait annuel gratuit pour faire 500 photocopies noires et blancs en format A4, sachant que :

- 1 photocopie A3 = 2 photocopies A4 ;
- 1 photocopie couleur = 10 photocopies noires et blanches.

Au-delà les associations peuvent demander un forfait au Village Pierre Rabhi.

Pour cela, il est proposé aux membres du Conseil de valider les tarifs suivants :

- Pour les associations : 1 forfait de 500 copies (sans papier) pour 4 €.
- Pour l'OBS : 1 forfait de 1 000 copies couleurs + 2 000 copies N/B (sans papier) pour 45€

Ces participations sont encaissées sur la régie 22110 Animation Centre Social au compte 7068884

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Isabelle RAIMBAULT,
Vice-Présidente du C.C.A.S.

